

Informatique : Et si vous passiez à l'infogérance ?



Questions à Hervé Houdebine, Directeur Général, Adventi Informatique Angers

On pense généralement que seules les grandes entreprises trouvent un intérêt à l'infogérance. Or, ce type de prestation, qui consiste à déléguer contractuellement à un tiers tout ou partie de la gestion de l'informatique de l'entreprise a de nombreux atouts propres à séduire les TPE/PME.

Connivence : En quoi l'infogérance est une solution adaptée aux TPE/PME ?

Hervé Houdebine : Souvent ces structures n'ont ni les compétences en interne ni le temps pour gérer leur parc informatique. Et pourtant quand l'incident survient, toute l'activité peut être paralysée. En effet, si l'utilisation des systèmes d'exploitation et des logiciels est de plus en plus simple et conviviale pour l'utilisateur final, côté administration des systèmes la tendance est plutôt à la complexification !

Connivence : Que recouvre l'infogérance ?

HH : L'un des atouts de l'infogérance est sa souplesse : chaque solution est unique en fonction des besoins de l'entreprise. Il peut donc s'agir de gestion ou d'évolution de parc informatique, d'administration réseau, serveurs, postes et périphériques informatiques. Ou encore de sauvegarde de données, de protection contre les virus et intrusions, d'assistance des salariés...

Connivence : Quels en sont les principaux atouts ?

HH : Outre la souplesse évoquée plus haut, trois mots caractérisent l'infogérance :

- Prévention : l'infogérance repose en partie sur la visite régulière de techniciens. Cette maintenance périodique permet des contrôles et des vérifications. Ainsi, les problèmes sont détectés avant qu'ils ne prennent de l'ampleur et provoquent des interruptions dans l'activité.
- Réactivité : malgré la prévention, des interventions d'urgences sont parfois nécessaires. Le problème peut alors être traité à distance, via télémaintenance, ou par l'envoi d'un technicien dans un délai très court.
- Conseil : la veille régulière permet d'entamer une démarche d'amélioration continue du système informatique (alerte sur les problèmes de capacité, de sécurité, de logiciel...), c'est un véritable accompagnement qui se met en place grâce à un relationnel de qualité et à une parfaite connaissance de l'entreprise.

Connivence : Combien coûte l'infogérance ?

HH : Je ne peux pas vous donner un chiffre puisque chaque cas est unique. Simplement, l'infogérance permet transparence et visibilité sur le budget informatique puisque l'entreprise achète un forfait d'heures à l'année. C'est aussi une façon de bénéficier d'experts pour un coût global très compétitif puisque supporté par plusieurs entreprises.